

Combien de consultations par an ?

Cinq consultations par an sont généralement préconisées. Elles sont adaptables à vos besoins et peuvent s'associer à des soins de support (auriculothérapie, réflexologie plantaire, étiothérapie, suivi micro-nutritionnel) au sein du cabinet :

- 1 consultation d'éligibilité
- 1 consultation initiale (bilan)
- 3 consultations de suivi

Tarif des consultations

- Consultation d'éligibilité 21 € 30 minutes
- Consultation initiale 59 € 1 heure
- Consultation de suivi 33 € 45 minutes

Ces tarifs sont ceux pratiqués par l'assurance maladie.
Une prise en charge par votre mutuelle est possible sur demande.

CONSULTATIONS DE PRATIQUE AVANCÉE EN ONCO/HÉMATOLOGIE

Vous accompagner
pendant ou après les traitements du cancer
par une prise en charge holistique et personnalisée

Laurence MOURADIAN
06.08.24.89.13
laurence.mouradian@gmail.com
www.laurence.mouradian.com

Le métier d'infirmière en pratique avancée

C'est un nouveau métier en France (reconnu dans 12 pays de l'OCDE) qui vise à **soutenir les médecins** dans la prise en charge et optimiser le temps médical, **réduire les délais de rendez-vous** auprès des spécialistes, **améliorer votre suivi** et **fluidifier votre parcours** de soins, de santé et de vie par une meilleure coordination entre vos différents intervenants **et renforcer l'équité et l'accès aux soins**.

De part sa formation niveau grade master 2, l'infirmière de pratique avancée dispose d'une expertise et de compétences élargies relevant du champ médical qui lui permettent de :

- **Conduire toute activité d'orientation, d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage**
- **Effectuer tout acte d'évaluation et de conclusion clinique ou tout acte de surveillance clinique**
- **Effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention**
- **Prescrire des médicaments et des dispositifs médicaux non soumis à prescription médicale, des examens de biologie médicale et autres examens complémentaires**
- **Renouveler en les adaptant si besoin, vos prescriptions médicales**
- **Former et améliorer les pratiques des professionnels de terrain**
- **Participer à des travaux de recherche visant à améliorer la qualité des soins**
- **Être un interlocuteur privilégié entre l'hôpital et la ville**

Pourquoi ces consultations ?

Ce sont les compétences réunies d'infirmière en pratique avancée en onco/hématologie et en soins de support, en complémentarité avec vos différents intervenants, que je souhaite apporter ainsi qu'à vos aidants dans l'objectif d'améliorer votre parcours de soins, de santé et de vie global pendant et après le traitement du cancer pour :

- **Organiser votre surveillance médicale** conjointement avec votre médecin traitant et votre oncologue ainsi que le **traitement des séquelles (douleur, fatigue, troubles de la libido, troubles de la mémoire, neuropathies périphériques...)**
- **Diminuer votre risque de rechute** par une activité de prévention et un suivi renforcé
- **Repérer vos besoins en soins de support** (réhabilitation professionnelle, difficultés sociales, PEC psychologique, nutrition, activité physique adaptée, techniques psycho-corporelles...) et **vous orienter** vers le bon interlocuteur
- **Réaliser un atelier d'éducation thérapeutique (ETP)** adapté à vos besoins
- **Favoriser l'adhésion** auprès d'associations.

Comment se déroule une consultation ?

- La **réalisation d'un entretien d'accueil d'évaluation** et d'un **examen clinique** afin d'organiser votre parcours de soins pour vous ou votre aidant. Il comprend le dépistage des fragilités, des toxicités, des séquelles physiques et psychiques, l'analyse du vécu de la maladie, une évaluation en soins de supports (douleur, prise en charge sociale, familiale et professionnelle, diététique et nutrition, psychologique, conseils en hygiène de vie...) afin d'**améliorer votre qualité de vie et diminuer le risque de séquelles et de récidives de la maladie** ;
- Le **suivi** entre 2 consultations ;
- L'**orientation** en cas de besoin en faisant le lien ville-hôpital ;
- L'**évaluation de la qualité de vie** en début et en fin de la prise en charge afin d'améliorer votre prise en charge et contribuer à faire avancer la recherche ;
- Un **accès à des ateliers individuels ou collectifs** (ETP) autour de la cancérogénèse, des bilans biologiques, des traitements du cancer (immunothérapie, chimiothérapie orale, IV, hormonothérapie...), de la fatigue, de la mémoire, de la prévention du cancer... en lien avec l'acquisition de vos connaissances et de savoir-faire sur la maladie.

Si vous êtes adressé par votre oncologue ou votre médecin traitant, dans le cadre du parcours de soins :

- La réalisation d'actes techniques sans prescription médicale et l'interprétation des résultats
- La demande d'actes de suivi et de prévention
- La prescription de médicaments et de dispositifs médicaux non soumis à prescription médicale ou d'examen de biologie
- Le renouvellement et l'adaptation en cas de besoin, de vos prescriptions médicales

Une activité transversale de coordination et de concertation avec votre équipe de soins est faite.